

Pilotes de nouvelles activités en ESSMS

Dispositif « Corporate Factory »

Fiche technique

Secteurs

Sanitaire et Social

Public

Cette formation s'adresse aux professionnels du secteur sanitaire et social souhaitant développer un nouveau projet ou une nouvelle activité au sein de leur structure.

Durée

14 jours de formation
3 h d'accompagnement individuel
Répartis sur 9 mois

Organismes de formation

CRP Consulting
BGE Sud-Ouest

Date limite d'inscription

(à compléter)

Dates

Les 10 et 11 octobre 2019
Les 14 et 15 novembre 2019
Les 12 et 13 décembre 2019
Les 8, 9 et 10 janvier
Les 13 et 14 février
Les 12 et 13 mars
Le 12 juin

Contact organisme de formation

contact@crpconsulting.net

Objectifs

Le dispositif « Corporate Factory » a pour ambition de mettre le stagiaire en posture d'acteur et est conçu comme une « formation-action » dont la finalité est de :

- Positionner le projet de chacun des participants **au cœur de la problématique d'apprentissage et d'acquisition des connaissances pour les transformer en compétences**
- Donner à chacun la **capacité de maîtriser les prises de décisions au regard du projet et de les mettre en œuvre.**

Prérequis

Avoir le souhait de développer un nouveau projet ou une nouvelle activité au sein de sa structure avec le soutien de sa direction.

Contenu de la formation

CALIBRER SON PROJET

- Start and Go – s'immerger dans son rôle de pilote de nouvelles activités *(1 jour)*
- Développer une conduite de projet agile *(1 jour)*
- Préparer efficacement son projet avec le Business Model Canvas *(2 jours)*

INCUBER, construire son projet

- Définir une stratégie pertinente et ambitieuse *(2 jours)*
- S'initier à la culture économique et tester ses compétences de « chef d'entreprise » *(1 jour)*
- Élaborer le Business Plan du Projet *(2 jours)*
- S'entraîner à pitcher son projet devant un auditoire et se doter des clés d'un pitch réussi *(1 jour)*
- Réussir sa communication *(1 jour)*
- Connaître l'environnement réglementaire et les financements mobilisables *(2 jours)*

CALLENGER SON PROJET

- Un accompagnement individualisé : des points réguliers, un conseil à distance à la demande *(3h/stagiaire)*
- Se préparer à l'après : définition d'un plan d'actions et table ronde en présence de la direction des stagiaires. *(1 jour)*

Des points réguliers sont prévus avec le tuteur-entreprise du stagiaire.